

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE
Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Madame Florence PAVAGEAU
Délégation régionale
du groupe « La Poste »
6 boulevard de la Marne
76035 ROUEN CEDEX 1

Le Havre, le 6 juillet 2020

Objet : Centre de tri Harfleur-Cantipou

Madame la Déléguée régionale,

Je souhaite vous faire part de mon inquiétude concernant la dégradation des conditions de travail au centre de tri d'Harfleur-Cantipou, et les difficultés récurrentes rencontrées dans la distribution du courrier.

Madame le Maire d'Harfleur m'a saisi dans ce sens, tout comme les représentants du personnel lors du mouvement social organisé le 3 juillet dernier sur ce centre de tri.

Sont mises clairement en cause les décisions de votre groupe de ne pas reconduire un certain nombre de contrats qui, dans un contexte marqué par les conséquences de la crise du Covid sur vos effectifs, font ainsi reposer la charge de travail sur les seuls agents en poste.

Une situation qui conduit à une accumulation de retards dans le traitement et la distribution des colis, donc à une dégradation du service comme des conditions d'exercice de vos agents.

Comme vous le savez puisque je vous l'ai souvent exprimé ainsi qu'à votre PDG, j'ai bien du mal à comprendre comment votre groupe en excellente santé financière et en progression constante de ses marges, tous secteurs confondus, procède à une diminution régulière de ses effectifs permanents, alors même que la qualité et la régularité des services postaux se trouvent régulièrement impactés.

Les fortes difficultés rencontrées pendant la gestion de cette crise en sont une nouvelle illustration, le service public postal ayant été sans doute le service public le plus fortement en difficulté pour maintenir son niveau de service.

Sans partager cette orientation, je veux bien entendre que selon cette même logique de réduction de vos effectifs permanents, vous ayez recours fortement aux contrats à durée déterminée et à l'intérim afin d'adapter vos moyens aux besoins à couvrir.

Sauf que dans le cas présent, il s'agit également d'une diminution des contrats à durée déterminée.

J'ai par conséquent du mal à saisir cette logique et vous remercie de bien vouloir me l'expliquer.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Déléguée Régionale, en l'expression de mes bien sincères salutations.



Jean-Paul LECOQ
Député

Contacts utiles :

- jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre
Ligne téléphonique : 02.32.92.59.11